



Dossier de presse 2021

Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL)



CONTACT PRESSE

Clémence Henderyckx - c.henderyckx@cbnbl.org
Hameau de Haendries 59270 BAILLEUL
www.cbnbl.org - 03 28 49 00 83

PRÉSENTATION DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL

SOMMAIRE

1 Un acteur majeur de la sauvegarde du patrimoine végétal sauvage

- p.3 L'essentiel sur le CBNBL
- p.4 Les statuts et l'organisation
- p.5 Il était une fois
- p.6-7 Missions

2 Un centre de ressources à plusieurs dimensions

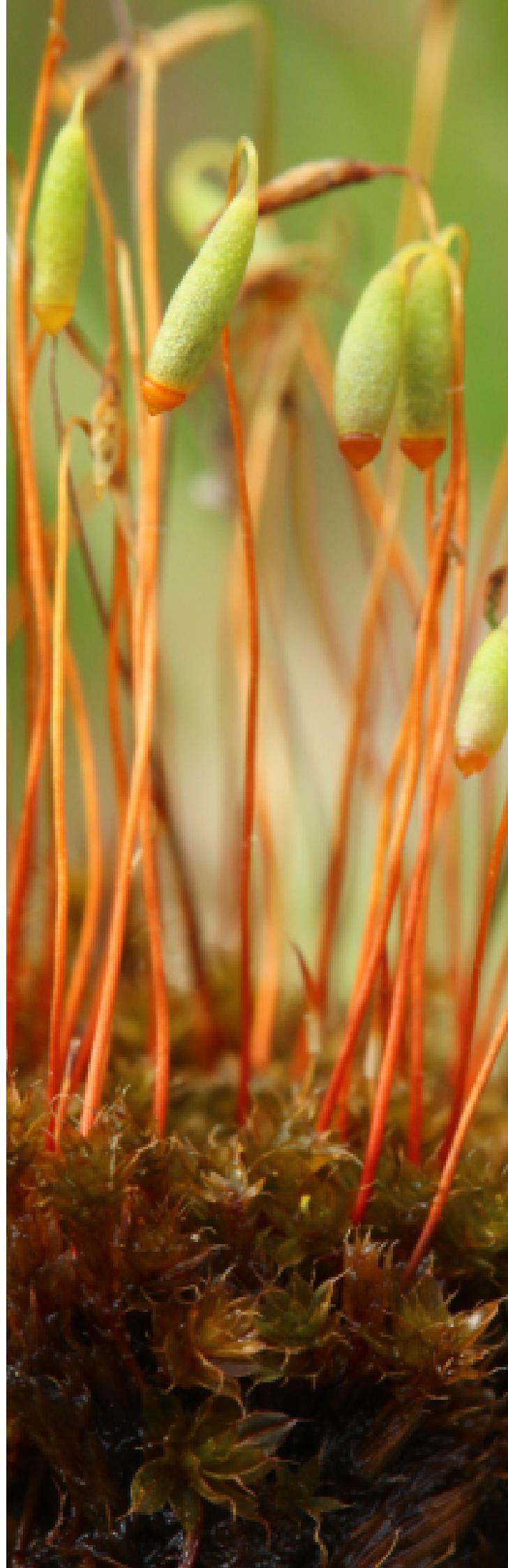
- p.9 Digitale2
- p.10 La bibliothèque
- p.11 Les herbiers
- p.12 La grainothèque
- p.13 Les publications

3 L'éducation et la formation professionnelle

- p.15-18 La visite des Jardins
- p.19 L'accueil des scolaires
- p.20 Les sciences participatives

4 Les prestations du CBNBL

- p.22 L'offre d'expertise
- p.23 La location de salles
- p.24 Un centre de formation
- p.25 L'accompagnement du grand
public et des associations



(1)

UN ACTEUR MAJEUR
DE LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE VÉGÉTAL SAUVAGE



L'essentiel sur le CBNBL



25 hectares, une cinquantaine de professionnels, 5 millions de données numériques, des dizaines de milliers d'observations sur le terrain chaque année, une banque de 33 millions de graines et semences... Le CBNBL ne ménage pas ses efforts pour **protéger la flore et les habitats naturels de sa région**. Reconnu par la communauté scientifique comme par les pouvoirs publics, le Conservatoire botanique national de Bailleul est l'un des 12 Conservatoires botaniques nationaux de France. Son champ d'investigation couvre les **Hauts-de-France et l'ancienne Haute-Normandie**. Il dispose de deux antennes, l'une à Amiens et l'autre à Rouen. Il a pour mission de **connaître, préserver et faire connaître les espèces végétales et leurs associations dans les milieux naturels**.

25 HA
50 SALARIÉS
2,5M DE BUDGET ANNUEL
5 MILLIONS
DE DONNÉES NUMÉRIQUES
6 000 VISITEURS /AN
33 MILLIONS
DE GRAINES ET SEMENCES

Le CBNBL est **soutenu par de nombreuses collectivités territoriales et les services de l'État**, en lien direct avec des organisations et réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux de professionnels de la phytosociologie, de la botanique et de la biodiversité. Il entretient **un site de 25 hectares** composée de prairies, de boisements et de trois jardins thématiques où plantes sauvages et médicinales sont cultivées pour **leur conservation, leur préservation et pour permettre au public de les découvrir**, sachant qu'aujourd'hui, une espèce végétale disparaît chaque année dans nos régions.

Les statuts et l'organisation

Le CBNBL est une association loi 1901 regroupant des acteurs publics territoriaux, gérée par un Conseil d'administration présidé par Bénédicte Crepel, Conseillère régionale et Conseillère municipale de la Ville de Bailleul.



Composition et statut juridique :

Le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) est une association sans but lucratif (loi 1901) qui regroupe quatre collectivités territoriales :

- **la Région Hauts-de-France ;**
- **le Département du Nord ;**
- **le Département du Pas-de-Calais ;**
- **la Ville de Bailleul.**

Dans un souci d'ouverture, les statuts de l'association ont été modifiés en 2017 afin de permettre l'adhésion de particuliers, d'associations ou d'entreprises. Ces membres sont représentés, sous certaines conditions, au Conseil d'administration.

Par son agrément, l'association est également compétente sur le territoire de l'ex-Haute-Normandie et en Hauts-de-France ; à ce titre, le CBNBL est soutenu par les Régions Hauts-de-France et Normandie ainsi que par les Départements de l'Aisne, de l'Eure, de l'Oise, de la Seine-Maritime, de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais. Enfin, des communes et Communautés de communes et l'Europe complètent localement les actions du CBNBL.

Il était une fois...

En 1970, les professeurs Jeanne GÉHU-FRANCK et Jean-Marie GÉHU s'installent dans une ancienne ferme flamande au Hameau de Haendries, à Bailleul. Leur intention : accueillir des chercheurs du monde entier autour d'une discipline scientifique alors peu connue en France : la **phytosociologie**.

Les époux GÉHU, aidés de leur équipe scientifique, s'appuient sur les observations des populations et communautés végétales du nord de la France mais développent et animent un **large réseau de scientifiques à l'échelle internationale**.

Peu à peu, au fil des années 1980, les connaissances s'affinent, les réseaux se structurent, et la ferme de Bailleul devient progressivement une référence en termes de documentation spécialisée sur la phytosociologie (et disciplines connexes).

En 1987, l'association de chercheurs devient officiellement le **Centre régional de phytosociologie** - CRP - (association loi 1901), ce qui offre une plus grande visibilité à cette discipline, qui nourrit progressivement des concepts plus larges tels l'écologie, concepts qui valorisent et étudient l'interdépendance des êtres vivants et de leur habitat. Complémentaire de la botanique, qui étudie les « taxons » ou les espèces individuellement, la phytosociologie, quant à elle, étudie les rapports entre les individus, ces espèces végétales, et leur habitat.

À la fin des années 1980, l'association CRP est déjà **soutenue par les collectivités territoriales** pour son activité d'intérêt général ; elle regroupe les membres suivants :

- le Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais (actuellement Hauts-de-France) ;
- les Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ;
- la Ville de Bailleul.



En 1991, le CRP est agréé Conservatoire national de Bailleul par le Ministère chargé de l'environnement pour le territoire des Hauts-de-France et de la Normandie orientale (ex Haute-Normandie). Il élargit ainsi ses missions initiales à la connaissance, à la conservation et à l'information des publics sur la flore et la végétation. En 1995, 2000, 2008 et 2015, l'agrément Conservatoire national est renouvelé par l'État.

4 grandes missions

LA CONNAISSANCE



Aucune plante, aucun milieu naturel n'échappe à la vigilance du CBNBL. Il inventorie depuis plus de 30 ans la flore du vaste territoire que constituent les Hauts-de-France et l'ex Haute-Normandie. Ce travail sans cesse affiné et mis à jour a permis de **repérer et suivre plus de 1 500 espèces de plantes et d'analyser l'évolution de leur répartition.**

Ces inventaires botaniques sont réalisés par l'équipe scientifique du CBNBL, qui **coordonne également un réseau d'une centaine de botanistes, amateurs ou professionnels.** Le travail d'inventaire permet de constituer des cartes actualisées de la répartition des plantes sauvages, de réaliser des catalogues floristiques et des « livres rouges » où sont recensées toutes **les espèces menacées d'extinction.** Des inventaires spécifiques peuvent être menés sur une espèce particulière, afin de mieux connaître sa répartition. Couplés à d'autres **travaux d'investigation**, ils permettent de mieux comprendre sa biologie, ses conditions de germination, ses écosystèmes de prédilection et ses habitats naturels.

LA CONSERVATION



Au-delà de l'observation et la compréhension des modes de vie des plantes sauvages, il s'avère nécessaire de **conserver une mémoire biologique des végétaux**, notamment des espèces menacées ou en voie d'extinction. Ainsi, on pourra replanter, re-semer une espèce rare pour lui permettre de se développer dans des contextes, des environnements différents.

IN OU EX-SITU ?

Les deux ! Le CBNBL utilise les techniques de conservation dans et hors du milieu naturel.

L'ÉDUCATION, LA FORMATION, L'INFORMATION



La connaissance ne vaut que si elle est partagée. C'est pourquoi le CBNBL ouvre ses portes et ses espaces extérieurs à un large public :

- plusieurs jardins à vocation pédagogique ;
- des prairies sauvages, un bois, des mares, un observatoire, un verger de variétés anciennes, le sentier de grande randonnée (GR 128) ;
- des locaux où sont donnés des ateliers pour les scolaires des conférences pour les professionnels, des formations pour les agents de la fonction publique, etc.
- le CBNBL publie une revue annuelle professionnelle *Le Jouet du Vent*, une lettre d'information électronique, des fiches pédagogiques, des catalogues floristiques régionaux, les livres rouges d'espèces menacées, et d'autres ouvrages encore ;
- une bibliothèque riche de 50 000 références et quelque 700 périodiques, une cartothèque, et des herbiers exceptionnels.



L'ASSISTANCE ET LE CONSEIL



Le CBNBL est souvent impliqué dans les principaux dispositifs ou projets d'aménagement, tant pour le conseil qu'il peut apporter en termes de promotion de la biodiversité que pour ses capacités à informer en amont le décideur sur l'état des populations végétales ou sur les menaces d'extinction pesant sur certaines espèces.

(2)

UN CENTRE DE RESSOURCES À PLUSIEURS DIMENSIONS



Digitale2

Digitale2 est la base de données de référence concernant la flore et les végétations du Nord-Ouest de la France. Elle est enrichie de fonctionnalités et d'interfaces de cartographie qui permettent aux professionnels comme aux particuliers de connaître et suivre l'évolution d'espèces ou familles végétales.

Toutes les données disponibles pour une espèce ou un habitat naturel s'y retrouvent synthétisées, y compris les planches d'herbiers.

Cet outil, au-delà de la conservation des données, s'avère un réel atout pour aider les aménageurs et collectivités territoriales dans leurs **prises de décisions liées à la gestion du patrimoine naturel**. Digitale2 a par exemple permis de suivre l'arrivée et l'expansion de plantes exotiques envahissantes en Picardie, qui a de forts impacts sur la diversité végétale dans les zones où elles prolifèrent.



Digitale2 est régulièrement exploitée pour la **définition de la trame verte et bleue**, dans le cadre de la mise en place de corridors écologiques pour l'aménagement du territoire. Elle permet également de visualiser des cartes de « pression d'inventaire », c'est à dire de comparer les zones d'un territoire en fonction de la quantité d'observations qui y ont été effectuées.

Ceci permet de compenser d'éventuels déséquilibres dans l'analyse géographique des populations végétales. Enfin, suite aux observations et analyses, le CBNBL peut décider de prendre des **mesures de conservation d'espèces menacées d'extinction** ou dont il paraît utile de préserver le patrimoine génétique.

La bibliothèque

Ouverte à tous, la Bibliothèque botanique et phytosociologique de France est une bibliothèque spécialisée dans les domaines d'étude de la **botanique** et de la **phytosociologie**. Bibliothèque patrimoniale en même temps que bibliothèque scientifique de pointe, elle est **l'une des plus riches d'Europe dans ces domaines**.

Elle couvre les domaines de la phytosociologie, de la floristique, de l'écologie et des sciences apparentées (pédologie, géographie...) ainsi que les domaines touchant à la conservation des plantes (biologie, physiologie, banques de semences...).



Créé à partir de la **documentation personnelle collectée par M. et Mme Géhu depuis les années 60**, ce fonds documentaire s'est considérablement enrichi grâce au soutien des différents partenaires et au legs de la bibliothèque de la Station internationale de géobotanique méditerranéenne et alpine (SIGMA).

Le plus vieux livre de la bibliothèque est un ouvrage de Matthias De Lobel publié en 1605. Il peut encore témoigner de la conception de la botanique du XVII^e siècle.

Ces fonds documentaires réunis représentent près de 15 000 monographies, 50 000 tirés à part, plus de 1 600 périodiques, mais également quelque 500 thèses et 2 000 flores.

Pour des raisons de **conservation des ouvrages** et de logistique, les ouvrages ne sont pas en libre accès. Pour les mêmes raisons, la consultation se fait uniquement sur place, aucun prêt n'est accordé.



Les herbiers

Les herbiers constituent pour les Conservatoires botaniques nationaux une **source de données historiques et taxonomiques irremplaçable** pour la connaissance de la flore d'un territoire.

Les étiquettes renseignent en effet de manière parfois très précise sur les lieux et dates de récolte. Des informations souvent inédites y sont consignées. **Des stations de plantes rarissimes et présumées disparues ont pu être retrouvées** grâce à des indications relevées sur d'anciens herbiers. Des confirmations ou, à l'inverse, des invalidations de données suspectes peuvent être réalisées.



De fait, au-delà de la **valeur patrimoniale et culturelle** de certains herbiers historiques (les plus anciens archivés au CBNBL date de la fin du XIX^e siècle), la préservation et la valorisation des herbiers constituent, pour les Conservatoires botaniques nationaux et, plus largement, pour les taxonomistes et les botanistes, **un outil de connaissance, d'étude, voire d'expérimentation irremplaçable**.

Le CBNBL assure la conservation de plusieurs milliers de planches, organisés en deux grands types :

- **L'herbier général du CBNBL**: en tant que Conservatoire botanique national, le CBNBL assure la conservation patrimoniale de ces documents.

- **L'herbier de référence du territoire d'agrément du CBNBL** : par ses missions opérationnelles de conservation et diffusion des connaissances liées aux végétaux sur son territoire d'agrément, le CBNBL assure la gestion d'un herbier relatif aux territoires du Nord - Pas-de-Calais - Picardie, et de la Haute-Normandie.



Certaines planches des herbiers ont été numérisées dans le cadre du **projet e-ReColNat** (<https://www.recolnat.org/fr/>) et sont consultable en ligne à cette adresse : <https://explore.recolnat.org/search/botanique?type=advanced&institutioncode=BAIL>

La consultation sur place de l'herbier général est possible sur rendez-vous. Le prêt de matériel végétal (volume limité) pour une durée maximale d'un an est envisageable sur demande motivée (travaux de révisions taxonomiques...).

La grainothèque



Les espèces suivantes sont disponibles : l'Achillée Millefeuille, la Carotte sauvage, le Cardère, la Salicaire, la Mauve sauvage, le Coquelicot douteux, le Coquelicot, l'Œillette, la Tanaisie vulgaire, la Centaurée scabieuse, la Digitale pourpre, l'Hélianthème, la Grande marguerite, la Nielle des blés, la Petite Pimprenelle, la Primevère officinale, la Salsifi des prés, la Vulnéraire.

Le Conservatoire a mis en place une grainothèque en 2010. En collaboration avec l'équipe scientifique et les jardiniers, le CBNBL propose des espèces de graines sauvages locales à emprunter et à semer dans son jardin. Des conseils de semis sont également prodigués.

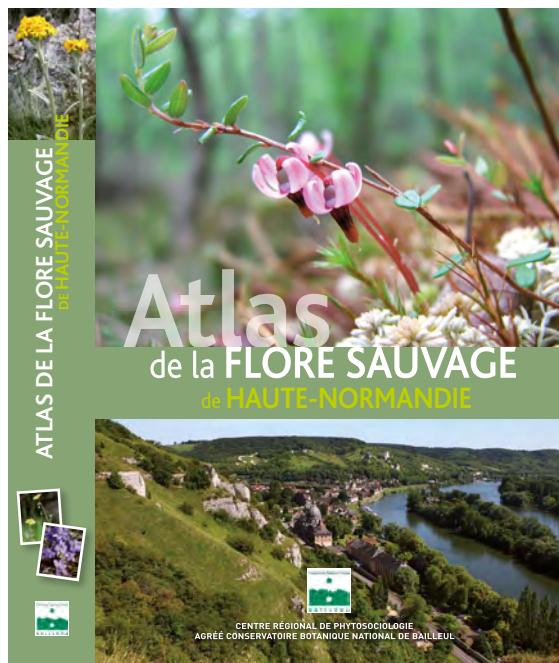
Pour emprunter, il suffit de s'inscrire à la Bibliothèque botanique et phytosociologique de France, de signer la **charte d'engagement** et de venir emprunter des graines. Il s'agit bien d'un emprunt, de fait, il faut retourner quelques graines l'année suivante afin que d'autres puissent emprunter.

La bibliothèque de graines est un outil très simple pour **agir en faveur de la biodiversité dans les jardins grâce aux plantes sauvages**. Elles les égayent par leurs couleurs et y donnent vie en attirant une multitude d'espèces qui viendront se nourrir, se réfugier ou se reproduire auprès d'elles.



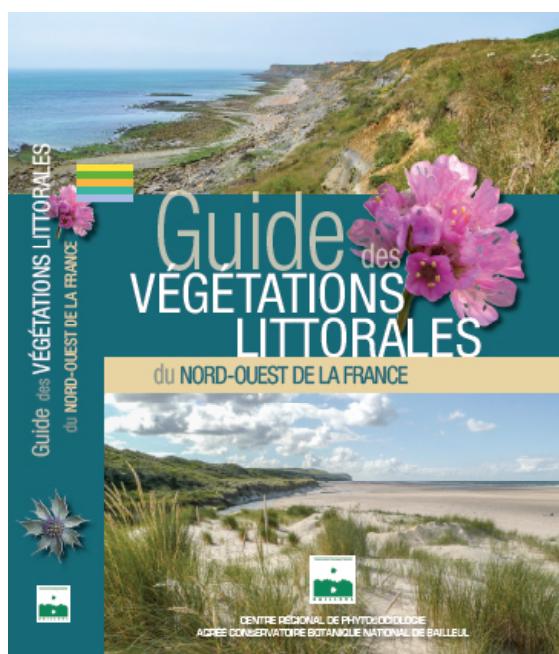
Les publications

Le CBNBL conçoit et édite régulièrement des ouvrages scientifiques, tels que des guides des végétations, des atlas de la flore, des guides des plantes protégées et menacées, etc. Sont présentés ci-dessous deux d'entre eux. Pour retrouver l'ensemble de nos publications, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.cbnbl.org/je-telecharge>



L'atlas de la flore sauvage de Haute-Normandie est l'ouvrage indispensable pour connaître la diversité végétale de cette région, de la très commune pâquerette du jardin, à la rarissime canneberge des tourbières acides du pays de Bray...

L'ouvrage synthétise et valorise plus de 750 000 données floristiques. Les données exploitées sont majoritairement issues d'inventaires de terrain menés depuis 2005, avec la collaboration de nombreux botanistes bénévoles et partenaires professionnels, mais également issues d'un grand nombre de publications anciennes ou contemporaines.



700 pages pour parcourir le littoral, de la frontière belge à l'estuaire de la Seine, à la rencontre de la flore et des végétations des massifs dunaires, des falaises crayeuses et argilo-limoneuses, des cordons de galets, des marais maritimes ou des estrans sablo-vaseux.

Ouvrage réalisé par le Conservatoire botanique national de Bailleul, avec le soutien financier de : la DREAL Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, les agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie, du département du Nord.

[3]

L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE



La visite des Jardins

Toute l'année, le **Jardin des plantes sauvages** et le **Jardin des plantes médicinales** du CBNBL sont visitables à travers des visites libres, guidées ou des animations thématiques.



Les visites guidées

- En individuel : **visites animées** (diaporama en salle sur le thème choisi + parcours sur le site naturel du CBNBL) organisées **toute l'année à des dates définies**.

- En groupe, sur réservation : visites animées (diaporama en salle présentant les missions et les activités du Conservatoire botanique + parcours sur le site naturel du CBNBL) organisées toute l'année. **Possibilité d'animations thématiques « à la carte »**. Exemples de thèmes : « La diversité de la flore régionale », « Initiation à la botanique », etc.

Les visites libres :

Les visites libres concernent le Jardin des plantes sauvages et le Jardin des plantes médicinales.

Les visites semi-guidées

Au cours de ces visites, les participants sont guidés. Mais pas de guide, ici : **trois jeux sont proposés pour parcourir de manière interactive le Jardin des plantes sauvages**.

Trois jeux ont été conçus pour s'adapter au niveau de connaissances de chacun. Qu'il soit botaniste en herbe, botaniste amateur ou botaniste initié, il y a toujours à découvrir parmi le millier d'espèces végétales présentées.

Tarifs 2020

- Visites libres : 4,50 €/personne/jardin (gratuit pour les moins de 12 ans)

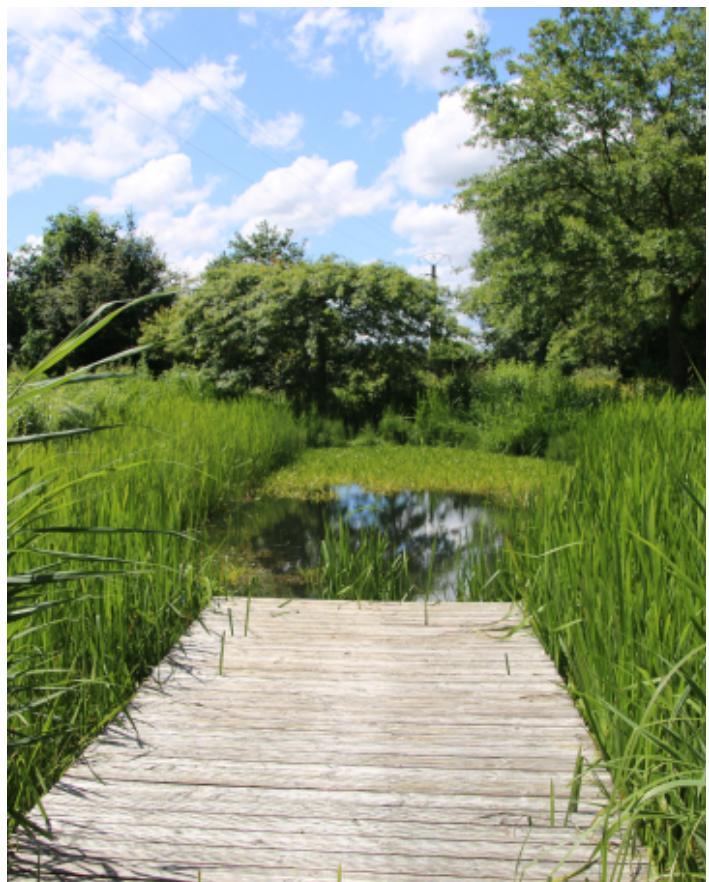
Forfait 6,50 € /personne pour les deux Jardins

- Semi-guidées par une trame de jeu (pas de guide physique mais carnets d'enquête)
Tarif: 6,50 € /personnes.

Le Jardin des plantes sauvages

C'est un espace de **9 000 m²** comprenant près de **1000 espèces de plantes** étiquetées et présentées sous forme de parcelles thématiques. Des **milieux naturels y sont même reconstitués** (système dunaire, prairie humide, pelouse calcaire, lande, tourbière, etc.).

Grâce à ces différentes approches, les visiteurs peuvent mieux comprendre l'importance de conserver un tel patrimoine vivant.



L'atelier de botanique

Au cœur du Jardin des plantes sauvages, il est voué à l'accueil des groupes (associations, formations professionnelles, scolaires...). Il dispose d'une salle de travaux pratiques (équipée de paillasses, loupes binoculaires, microscopes etc.) et d'une salle de conférence (30 places assises) dotée d'une installation audio et vidéo.



Le Jardin des plantes médicinales

Le « Jardin des plantes médicinales André Caudron et Jean-Marie Géhu » rassemble environ 500 espèces différentes, réparties sur une surface de **1 500 m²**. Ces plantes sont organisées selon leurs biotopes particuliers. C'est que les plantes médicinales ont besoin de leur milieu naturel pour posséder leurs propriétés curatives. D'origines géographiques diverses, la plupart de ces plantes sont des espèces sauvages.



L'aire de pique-nique

L'aire de pique-nique est accessible à tous mais la priorité est donnée aux groupes présents. Les deux abris peuvent accueillir une petite centaine de personnes (l'équivalent de deux classes environ).



Le Jardin au naturel collaboratif

En février 2019, naissait l'idée de créer un nouveau jardin en faveur de la biodiversité par et pour les citoyens...

Un jardin au naturel chez soi, d'accord, mais comment fait-on concrètement ? C'est la question qui revenait souvent de la part de nos visiteurs. Nous avons alors proposé de mettre à disposition du public un espace de 1000 m² au sein du Conservatoire botanique national de Bailleul.

Le concept ? Des ateliers réguliers (une fois par mois) pour apprendre ensemble les bons gestes du jardinage au naturel. L'aspect collaboratif est important, les participants sont amenés à proposer des thématiques pour faire évoluer le jardin et le construire ensemble pas à pas.

Quelques ateliers réalisés...



21 février 2019 : plantation d'une haie avec des essences issues de la marque « Végétal local ».



27 mars 2019 : semis de fleurs sauvages issues de la grainothèque du Conservatoire.



18 avril 2019 : création d'un potager au naturel



8 juillet 2019 : création d'une spirale d'aromatiques



28 août 2019 : création d'un composteur en bois de palettes

L'accueil des scolaires

Le CBNBL organise toute l'année des **animations éducatives** destinées spécifiquement aux jeunes dans le cadre scolaire. Adaptées aux âges et aux différents programmes scolaires, les activités leur permettent de se familiariser avec les plantes et de mieux comprendre le monde végétal et l'environnement.

Des ateliers thématiques sont proposés pour les groupes scolaires **du CP aux études supérieures**.

Visites guidées ou ateliers nature, des animations de deux heures à plusieurs jours sous forme de classes vertes permettent d'aborder des thèmes variés.

Le CBNBL est agréé par l'Éducation nationale, un professeur est missionné : toutes nos animations sont cohérentes avec les programmes des bulletins officiels.



Exemples de thèmes abordés :

- « **la pollinisation** » : couleurs, parfums, les fleurs déploient d'ingénieux stratagèmes pour attirer les insectes qui assureront leur reproduction. Cueillette dans le jardin, dissections, observations à la loupe binoculaire dans l'atelier de botanique permettront aux élèves de découvrir le monde fascinant des plantes à fleurs. (CM1, CM2 et collège - en septembre, octobre, avril, mai et juin)
- « **la classification phylogénétique des végétaux** » : trier, classer, les groupes emboités, tous ces termes n'auront plus de secret pour les élèves. (collège de avril à octobre)
- « **l'influence de l'Homme sur le peuplement d'un milieu, l'exemple de la haie** » : la haie, un milieu composé d'une multitude d'espèces végétales créé et géré par l'Homme offrant le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales. (collège de avril à octobre)

Les sciences participatives

Afin d'améliorer les connaissances sur la flore sauvage du nord de la France, le Conservatoire botanique national de Bailleul a créé plusieurs outils web qui permettent de lui transmettre les **observations botaniques des citoyens** en toute simplicité. Ils se trouvent sur ce site : <https://jeparticipe.cbnbl.org/>

Les sciences participatives, pourquoi et comment ?

Les sciences participatives permettent d'acquérir des données sur la présence d'espèces afin d'augmenter la connaissance de la flore sauvage en faisant participer le grand public. En étant acteurs, les citoyens sont invités à s'intéresser à leur environnement et ainsi à préserver la biodiversité.

Les trois campagnes phares du CBNBL

GUI EST LÀ ?

LE RETOUR

Vous observez du Gui ? Dites-le nous !



Opération menée de novembre 2015 à mars 2016

Transmettez vos observations sur www.guiestla.org



NÉNUPHAR EST DANS L'ÉTANG ?



Vous en avez vu ? Dites-le nous !

Transmettez-nous vos observations sur www.nenuphar-etang.org



MARGUERITE SAUVAGE EST DANS LE PRÉ ?



Vous en avez vu ? Dites-le nous !

Transmettez-nous vos observations sur www.margueriteestdanslepre.org



Environ 2000 observations
Plus de 250 contributeurs
20 000 boules de gui
300 communes concernées

En cours de campagne

Environ 2000 observations
Environ 200 contributeurs
Entre 11 000 et 145 000 fleurs observées
789 communes concernées

(4)

LES PRESTATIONS DU CBNBL

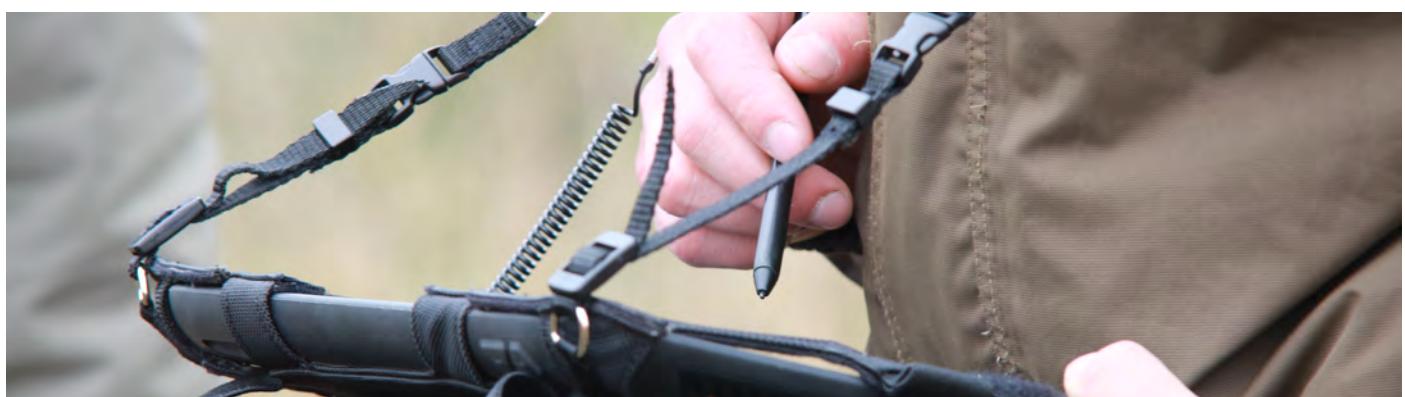


L'offre d'expertise



Le CBNBL peut mener à bien des études et diverses expertises sur la flore sauvage et les végétations des habitats naturels et semi-naturels du nord-ouest de la France au sein de son territoire d'agrément. Il peut donc réaliser de telles études à la demande des collectivités territoriales et de divers organismes publics ou privés. Toutefois, compte tenu de son agrément conféré par l'État et de son appartenance à certaines instances officielles, le CBNBL ne réalise pas de travaux en lien avec des études d'impact, ni de contre-expertises qui ne seraient pas expressément demandées par les services de l'État. Il ne réalise pas non plus d'études sur les plantes cultivées (alimentaires ou autres) ou ornementales (parcs et jardins), ni d'investigations sur l'état sanitaire des arbres ou d'autres plantes.

La demande d'étude ou d'expertise doit être clairement formulée, de préférence par courriel. Après acceptation par les services, un devis est communiqué au demandeur.



La location de salles

Le Conservatoire botanique national de Bailleul **propose à la location six salles** pour des réunions, colloques, séminaires, formations, conférences, au sein d'un domaine champêtre de 25 ha et de plusieurs jardins.

Un site internet dédié permet d'obtenir toutes les informations pratiques : <https://www.location-salles-bailleul.fr/>



En services complémentaires, le CBNBL propose des visites guidées des Jardins, un espace de pique-nique, des parkings voitures et bus et un service de réservation de boissons et de viennoiseries.



Un centre de formation



Le Conservatoire botanique national de Bailleul est **agréé organisme de formation**. Depuis 2013, il réalise des formations pour les agents de la fonction publique territoriale via le **Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)**. L'ensemble de l'offre est disponible sur www.cnfpt.fr.

Les thématiques touchent à **l'éducation à l'environnement, la connaissance de la flore et des végétations, le gestion des milieux naturels, etc.** Ces formations sont également ouvertes aux extérieurs aux salariés du privé ou individuels en fonction des places disponibles.

Le Conservatoire propose également ses **formations en intra-entreprises**. Il conçoit en avec les entreprises le programme qui leur correspond dans leurs domaines de compétences pour vous les aider en monter en compétences.



Accompagnement du grand public et des associations

Le CBNBL accompagne le grand public et les associations dans la **gestion de leurs jardins, espaces verts, abords d'entreprises, etc.** pour les aider à favoriser la biodiversité. En effet, compétent dans les aspects de gestions de milieux naturels, mais également dans les thématiques du jardin au naturel et de la sensibilisation du public, le Conservatoire les rencontre et discute de leurs projets, afin de pouvoir réfléchir à la meilleure solution permettant de **favoriser la biodiversité**. Les objectifs peuvent être multiples, en effet, un espace vert, un jardin peut aussi avoir vocation d'éducation et de sensibilisation notamment auprès d'enfants, auprès des adhérents de l'association, auprès des salariés d'une entreprise, etc.





Vue aérienne du Conservatoire botanique national de Bailleul

Adhérer au CBNBL

Il est possible de devenir adhérent du CBNBL. Cela permet d'intégrer et de soutenir un centre d'étude, d'information et de conservation de la flore sauvage et de ses habitats. C'est aussi contribuer à la préservation et la valorisation du patrimoine végétal, en soutenant la réalisation de missions d'une structure scientifique de premier plan et en associant son image à celle d'une institution de référence pour l'étude et la conservation de la biodiversité régionale.

Pour les individuels l'adhésion coûte 20 €, les familles 30 €, les associations : 150 €, les entreprises : 300 € pour celles de moins de 50 salariés (au delà le tarif est de 1 € par salarié supplémentaire).

Cette adhésion donne droit à une réduction sur le tarif de location de salles pour les associations et les entreprises. Lors de l'assemblée générale annuelle, une visite du site (jardins, herbiers, bibliothèque) peut être organisée gratuitement pour les membres présents. Enfin, l'accès au jardin est illimité toute l'année sur présentation de la carte d'adhérent.

CONTACT PRESSE

Clémence Henderyckx - c.henderyckx@cbnbl.org
Hameau de Haendries 59270 BAILLEUL
www.cbnbl.org - 03 28 49 00 83